



André Demouchy
Brigitte Gasdon Masse
Martine Loyer
Thomas Modeste
Benoît Nothias

Bureau de Dieppe
11 route de l'Escarpe
76200 Dieppe
02 35 84 60 43

Bureau de Rouen
12 rue Linus Carl Pauling
76130 Mont Saint Aignan
02 35 12 87 87

contact@adgnormandie.fr
adgnormandie.fr

Expertise comptable • Audit et commissariat aux comptes • Paie, gestion RH, audit social • Conseil en gestion, prévention • Accompagnement au développement • Transmission, reprise, création • Consolidation
Fiscalité et patrimoine des particuliers

ASSOC MAISON DES JEUNES

Avenue Charles Nicolle

76370 NEUVILLE LES DIEPPE

Comptes annuels
du 01/01/2024 au 31/12/2024

SOMMAIRE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rapport

Rapport

Comptes annuels

Bilan Actif

Bilan Passif

Compte de Résultat

Détail des comptes

Bilan Actif détaillé

Bilan Passif détaillé

Compte de Résultat détaillé

3**4****5****6****7****8****23****24****26****28**

Rapport

RAPPORT

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui nous a été confiée pour l'entité :

ASSOC MAISON DES JEUNES

Pour l'exercice du **01/01/2024 au 31/12/2024**

Et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	1 073 294,29 €
Résultat net comptable	108 692,53 €
Total du bilan	448 068,29 €

Martine LOYER,
Associée

Signé par Martine Loyer
Le 04/04/25

ID: tx_dBA4owrO94zA



Fait à Dieppe,

ADG Normandie

André DEMOUCHEY,
Associé

Signé par Andre Demouchy
Le 02/04/25

ID: tx_dBA4owrO94zA



Comptes annuels

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

6/32

BILAN PASSIF

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	21 635,49	21 635,49
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	31 410,19	6 060,32
Excédent ou déficit de l'exercice	108 692,53	25 349,87
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>161 738,21</i>	<i>53 045,68</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	36 404,71	34 073,65
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	198 142,92	87 119,33
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 500,00	500,00
TOTAL (II)	1 500,00	500,00
PROVISIONS		
Provisions pour risques	152 512,24	197 219,24
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	152 512,24	197 219,24
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 850,49	11 429,18
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 321,53	17 579,07
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	79 372,81	97 848,10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 008,00	
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 360,30	
TOTAL (IV)	95 913,13	126 856,35
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	448 068,29	411 694,92

ASSOC MAISON DES JEUNES

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	761 557,08	661 281,08
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	519,75	31,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	181 760,45	129 673,96
Utilisations des fonds dédiés	500,00	3 000,00
Autres produits	1 671,81	2 512,01
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 073 294,29	949 634,85
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	250 894,56	205 590,25
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	29 709,78	32 461,14
Salaires et traitements	531 560,99	536 702,64
Charges sociales	132 327,55	118 774,08
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	22 357,19	27 497,72
Dotations aux provisions	473,00	21 921,00
Reports en fonds dédiés	1 500,00	500,00
Autres charges	3 250,76	4 098,86
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	972 073,83	947 545,69
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	101 220,46	2 089,16
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 756,03	2 352,31
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 756,03	2 352,31
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	268,52	319,17
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	268,52	319,17
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	2 487,51	2 033,14
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	103 707,97	4 122,30

ASSOC MAISON DES JEUNES

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	257,68	8 772,00
Sur opérations en capital	28 223,88	13 227,01
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	28 481,56	21 999,01
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	717,00	85,00
Sur opérations en capital	12 393,00	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	10 387,00	686,44
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	23 497,00	771,44
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	4 984,56	21 227,57
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 104 531,88	973 986,17
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	995 839,35	948 636,30
EXCÉDENT OU DÉFICIT	108 692,53	25 349,87
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	104 008,87	103 574,02
Prestations en nature	159 904,68	96 882,36
Bénévolat		
TOTAL	263 913,55	200 456,38
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	159 904,68	96 882,36
Personnel bénévole	104 008,87	103 574,02
TOTAL	263 913,55	200 456,38
TOTAL	108 692,53	25 349,87

ASSOC MAISON DES JEUNES
ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 448 068,29 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 108 692,53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Présentation de l'association :

L'association Maison des jeunes peut se décliner en deux établissements :

- L'établissement Maison des Jeunes Maison pour Tous :

La Maison des Jeunes Maison pour Tous a été créée en 1973.

Elle est agréée " Jeunesse et Sports" et est située au coeur du quartier de Neuville-Lès-Dieppe classé quartier prioritaire de la Ville de Dieppe.

Elle a pour vocation de développer les activités éducatives et culturelles chez les enfants, adolescents et adultes de Dieppe et de sa région.

Elle a pour buts principaux : l'action pédagogique et culturelle, la prévention, les loisirs éducatifs et sportifs.

- L'établissement Centre Social Mosaïque :

Le Centre Social Mosaïque a été créée en 2010.

Il est implanté au coeur du quartier du Val Druel classé quartier prioritaire de la Ville de Dieppe.

Le Centre Sociale Mosaïque est un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale. Cette structure est également un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle, un lieu de rencontre et d'échange qui favorise le développement des liens familiaux et sociaux, un lieu d'animation de la vie sociale, qui prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative.

Bénévolat valorisé :

Le bénévolat représente 6 377 heures sur l'année. Par prudence ces heures sont valorisées au taux du SMIC horaire majoré d'un taux de charges patronales de 40%. Soit $6\,377 \times 11.65 \times 1.4 = 104\,009$ euros.

Subvention d'investissement :

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018, les subventions d'investissement sont traitées de la façon suivante :

Enregistrement des subventions d'investissement en compte 13 (poste " Subventions d'investissements " du bilan)

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur des immobilisations acquises ou créées au moyen de ces subventions.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'association applique depuis l'exercice 2020 le nouveau référentiel comptable R2018-06.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le

ASSOC MAISON DES JEUNES
ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	5 à 24 ans
- Agencement et aménagement des constructions	4 à 10 ans
- Matériel	3 à 10 ans
- Inst gene agencet	3 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Véhicule de tourisme	5 ans
- Matériel de bureau	3 à 10 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Logiciels	3 ans

ASSOC MAISON DES JEUNES

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	19 783		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.	379 921		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		45 861		8 928
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	84 098		8 138
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	66 329 95 912		12 006
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL		672 122		29 072
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL					
TOTAL GENERAL			691 905		29 072

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			19 783	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons			379 921	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				54 789	
		Inst. gal. agen. amé. divers			92 236	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers		29 139	37 190 107 918	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL		29 139		672 055	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL						
TOTAL GENERAL			29 139		691 838	

ASSOC MAISON DES JEUNES

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		6 575	3 601		10 176
TOTAL		6 575	3 601		10 176
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	379 921			379 921
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		34 789	4 015		38 804
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	83 983	326		84 310
	Matériel de transport	39 958	6 317	16 746	29 529
	Mat. bureau et informatiq., mob.	83 551	8 098		91 649
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		622 202	18 757	16 746	624 213
TOTAL GENERAL		628 777	22 357	16 746	634 389

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ASSOC MAISON DES JEUNES

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le poste provisions pour risques au passif du bilan s'élève à 152 K€. Il se compose de la manière suivante :

- 75 K€ au titre de la provision pour indemnité départ en retraite.
- 67 K€ au titre des risques de remboursement des aides de l'état concernant l'évènement COVID-19.
- 10 K€ au titre des risques de rappel des congés payés des salariés en longue maladie.

Une reprise sur provision COVID-19 de 52 K€ a été effectuée sur l'exercice.

ASSOC MAISON DES JEUNES
ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	875	875	
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 986	2 986	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-267	-267	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	102 766	102 766	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	286	286	
	Charges constatées d'avance	1 779	1 779	
TOTAUX		108 425	108 425	
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

ASSOC MAISON DES JEUNES

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 413
Autres créances	103 053
Disponibilités	
TOTAL	104 465

ASSOC MAISON DES JEUNES
ANNEXE ASSOCIATION
 Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
SUBVENTION ARS		1 500,00				1 500,00	
VILLE DE DIEPPE	500,00		500,00				
TOTAL	500,00	1 500,00	500,00			1 500,00	

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Engagements	Exercice N	Exercice N-1
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement	1 500,00	500,00
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
TOTAL	1 500,00	500,00

ASSOC MAISON DES JEUNES
ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	5 850	3 084	2 766	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	8 322	8 322		
Personnel & comptes rattachés	39 916	39 916		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	36 077	36 077		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 379	3 379		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	1 008	1 008		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 360	1 360		
TOTAUX	95 913	93 147	2 766	

Renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

5 579

ASSOC MAISON DES JEUNES

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 828
Dettes fiscales et sociales	57 233
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	61 061

ASSOC MAISON DES JEUNES

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 75 111,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,38 %

Départ volontaire à 64 ans

Le taux d'actualisation concernant le calcul de l'indemnité retraite a été revu à 3.38% contre 3.30% lors de la clôture précédente.

ASSOC MAISON DES JEUNES

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires facturés au titre du contrôle légal s'élèvent à 3828 euros.

ASSOC MAISON DES JEUNES

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Les membres de la gouvernance de l'association ne sont pas rémunérés.

Détail des comptes

ASSOC MAISON DES JEUNES

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	19 783,07	10 176,01	9 607,06	13 207,69
2050001000 LOGICIELS MDJ	18 944,47		18 944,47	18 944,47
2050002000 LOGICIELS CS	838,60		838,60	838,60
2805001000 AMORT LOGICIELS MDJ		9 337,41	-9 337,41	-5 736,78
2805002000 CONCESSIONS ET DROITS SIMIL		838,60	-838,60	-838,60
Immobilisations corporelles				
Constructions	379 921,48	379 921,50	-0,02	-0,02
2140001000 CONSTRUC° S/SOL D'AUTRUI MDJ	356 009,30		356 009,30	356 009,30
2145001000 AGENT CONST S/SOL D'AUTRUI MDJ	23 912,18		23 912,18	23 912,18
2814101000 AMORT CONSTRUC° SOL AUTRUI		356 009,32	-356 009,32	-356 009,32
2814501000 AMORT AGENC° SOL AUTRUI MDJ		23 912,18	-23 912,18	-23 912,18
Installations techn., matériel et outil. ind.	54 788,81	38 804,15	15 984,66	11 072,37
2154001000 MATERIEL MDJ	34 047,89		34 047,89	32 346,10
2154002000 MATERIEL CS	20 740,92		20 740,92	13 515,00
2815401000 AMORT MATERIEL MDJ		27 467,49	-27 467,49	-25 003,25
2815402000 AMORT MATERIEL CS		11 336,66	-11 336,66	-9 785,48
Autres	237 344,59	205 487,24	31 857,35	38 847,24
2181001000 INSTAL GENE AGENC AMEN MDJ	89 478,53		89 478,53	81 340,68
2181002000 INSTAL GENE AGENC AMEN CS	2 757,19		2 757,19	2 757,19
2182001000 MATERIEL DE TRANSPORT MDJ	19 600,00		19 600,00	19 600,00
2182002000 MATERIEL DE TRANSPORT CS				29 138,79
2182801000 VEHICULE TOURISME MDJ	17 590,50		17 590,50	17 590,50
2183001000 MATERIEL DE BUREAU MDJ	31 556,35		31 556,35	30 040,35
2183002000 MATERIEL DE BUREAU CS	10 424,37		10 424,37	9 416,37
2184001000 MOBILIER MDJ	32 778,96		32 778,96	23 296,56
2184002000 MOBILIER CS	33 158,69		33 158,69	33 158,69
2818101000 INSTAL GENE AGEN AMEN MDJ		81 552,48	-81 552,48	-81 226,16
2818102000 AMORT AGENC AMENAGEMENT CS		2 757,19	-2 757,19	-2 757,19
2818201000 AMORT MATERIEL TRANSPORT MDJ		16 041,10	-16 041,10	-13 041,10
2818202000 AMORT MATERIEL TRANSPORT CS				-15 228,98
2818281000 AMORT VEHICULE TOURISME MDJ		13 487,49	-13 487,49	-11 687,49
2818301000 AMORT MATERIEL BUREAU MDJ		29 904,69	-29 904,69	-27 681,07
2818302000 AMORT MATERIEL BUREAU CS		8 991,77	-8 991,77	-8 541,59
2818401000 AMORT MOBILIER MDJ		22 401,95	-22 401,95	-20 017,12
2818402000 AMORT MOBILIER CS		30 350,57	-30 350,57	-27 311,19
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	20 505,03		20 505,03	20 505,03
2718001000 AUTRES TITRES MDJ	20 505,03		20 505,03	20 505,03
Prêts	875,00		875,00	
2743001000 REMBOURSEMENT PRET PERS MDJ	875,00		875,00	
TOTAL (I)	713 217,98	634 388,90	78 829,08	83 632,31
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés	2 985,93		2 985,93	5 607,43
Autres	102 785,43		102 785,43	62 791,61
4010600000 FFKMDA				135,00
4387000000 PRODUITS A RECEVOIR	-267,12		-267,12	
4417001000 SUBV EXPLOITATION A RECEVOIR	63 008,90		63 008,90	31 111,91
4417002000 SUBV EXPLOITATION ARECEVOIR CS	39 757,45		39 757,45	31 096,89
4687001000 PRODUITS A RECEVOIR MDJ	286,20		286,20	
4687002000 PRODUITS A RECEVOIR CS				447,81
Disponibilités	261 689,01		261 689,01	258 603,57

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Voir rapport de l'expert comptable

ASSOC MAISON DES JEUNES

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	21 635,49	21 635,49
1020001000 FONDS PROPRES MDJ	21 635,49	21 635,49
Réserves		
Report à nouveau	31 410,19	6 060,32
1100002000 REPORT A NOUVEAU CS	54 067,49	47 409,64
1190001000 REPORT A NOUVEAU MDJ	-22 657,30	-41 349,32
Excédent ou déficit de l'exercice	108 692,53	25 349,87
Situation nette (sous total)	161 738,21	53 045,68
Subventions d'investissement	36 404,71	34 073,65
1300001000 SI AFFECTEES MDJ	45 283,22	35 209,02
1300002000 SI AFFECTEES CS	65 739,56	58 758,82
1390001000 SI INSCRITE AU CR	-26 388,00	-19 863,37
1390002000 SI INSCRITE AU CR CS	-48 230,07	-40 030,82
TOTAL (I)	198 142,92	87 119,33
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds dédiés	1 500,00	500,00
1940001000 FONDS DÉDIÉS SUR SUBV. D'EXPLO		500,00
1940002000 FONDS DEDIES S/ SUBV EXPL. CS	1 500,00	
TOTAL (II)	1 500,00	500,00
PROVISIONS		
Provisions pour risques	152 512,24	197 219,24
1500001000 PROVISION RISQUES ET CHARGES	45 468,70	80 807,70
1500002000 PROVISION RISQUES ET CHARGES	21 545,54	38 180,54
1510001000 PROVISION INDEM DEPART RETRA	59 047,00	62 640,00
1510002000 PROVISION INDEM DEPART RETRA	16 064,00	15 591,00
1518001000 AUTRES PROV POUR RISQUES MDJ	5 487,00	
1518002000 AUTRES PROV POUR RISQUES CS	4 900,00	
TOTAL (III)	152 512,24	197 219,24
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 850,49	11 429,18
1648001000 EMPRUNTS DIVERS MDJ	5 850,49	11 429,18
Dettes fournisseurs	4 493,53	5 973,07
Dettes fournisseurs factures non parvenues	3 828,00	11 606,00
Dettes fiscales et sociales	79 372,81	97 848,10
4210001000 PERSONNEL REMUNERATION MDJ	21,44	
4282001000 DETTES PROVISION POUR CP MDJ	19 892,00	20 592,00
4282002000 DETTES PROVISION POUR CP CS	17 378,00	18 937,00
4282501000 DETTES PROVISION RTT MDJ		2 083,00
4282502000 DETTES PROVISION RTT CS		893,00
4286001000 PRIMES A PAYER MDJ	1 225,00	1 050,00
4286002000 PRIMES A PAYER CS	1 400,00	1 050,00
4310001000 URSSAF MDJ	8 356,46	7 482,17
4310002000 URSSAF CS	4 991,19	4 438,00
4370200000 CPT PAR DEFAULT PREVOYANCE	4 127,58	4 127,58
4372001000 MUTUELLE PREVOYANCE MDJ	2 706,54	2 048,96
4372002000 MUTUELLE PREVOYANCE CS	1 692,79	1 363,35
4373001000 RETRAITE MDJ	2 506,26	2 288,08
4373002000 RETRAITE CS	1 439,20	1 248,74
4382001000 CHARGES SOCIALES / CP MDJ	4 774,00	5 560,00
4382002000 CHARGES SOCIALES / CP CS	4 171,00	5 113,00
4382501000 CHARGES SOCIALES / RTT MDJ		562,00
4382502000 CHARGES SOCIALES / RTT CS		241,00
4386001000 CH. SOC. S/ PRIMES MDJ	612,00	315,00
4386002000 CH. SOC. S/ PRIMES CS	700,00	210,00

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Voir rapport de l'expert comptable

COMPTES DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	127 285,20	153 136,80
7060000000 ADHESION CA	235,00	308,00
7060001000 PRESTATIONS DE SERVICE MDJ	4 331,00	12 038,50
7060001110 ALSH NEUVILLE	12 942,94	11 322,62
7060001120 TOURVILLE SUR ARQUES	62 344,18	77 489,48
7060001130 PAJ NEUVILLE	1 160,78	1 294,20
7060001140 PAJ VAL DRUEL	978,27	946,10
7060001150 SEJOURS	8 235,00	4 276,48
7060001190 ALSH VD	9 322,77	8 811,18
7060001200 PAF MPT	17 670,64	23 227,98
7060002000 PAF CENTRE SOCIAL	10 064,62	13 422,26
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	761 557,08	661 281,08
7401001000 SUBVENTION VILLE DE DIEPPE MDJ	330 371,13	316 170,15
7401002000 SUBVENTION VILLE DE DIEPPE CS	93 645,67	93 599,05
7401102000 AGGLO DIEPPE MARITIME CS	2 500,00	
7402001000 SUBVENTION FFKMDA MDJ	1 500,00	
7403001000 DEPARTEMENT MDJ MPT	6 500,00	1 250,00
7403002000 DEPARTEMENT MOSAÏQUE	32 968,00	29 790,65
7403101000 REGION		4 500,00
7404001010 CAF FONCTIONNEMENT MDJ	12 500,00	1 250,00
7404001020 CAF PSO MDJ MPT	102 184,81	62 427,86
7404001030 CAF CLAS MDJ MPT	4 285,28	3 941,20
7404002000 CAF FONCT CS	11 400,00	16 900,00
7404002010 CAF PS ANIMATION GLOBALE CS	83 099,36	79 389,34
7404002020 CAF PS ANIMATION FAMILLE CS	33 593,66	24 032,00
7404002030 CAF CLAS CS	1 977,17	2 130,83
7405002000 SUBV'ARS CS	8 000,00	5 000,00
7406001000 DDETS MDJ	25 532,00	11 000,00
7406002000 DDETS CS	10 000,00	8 900,00
7407001000 SUBVENTIONS DIVERSES MDJ	500,00	1 000,00
7409002000 SUBVENTIONS DIVERSES CS	1 000,00	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	519,75	31,00
7540001000 DONS MDJ MPT	500,00	20,00
7540002000 DONS CS	19,75	11,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	181 760,45	129 673,96
7815001000 REP/PROV RISQ ET CHARGES EXPLO	38 932,00	
7815002000 REP/PROV RISQ ET CHARGES EXPLO	16 635,00	11 961,00
7910000000 TRANSF. CHARGES D'EXPLOITATION	93,00	
7911001000 TRANSFERT SERV EXT MDJ		460,00
7911002000 TRANSF SERV EXT CS		269,40
7914001000 TRANSFERT FONJEP MDJ	7 107,00	
7914001030 TRANSFERT ADULTE RELAIS MDJ	58 185,32	67 001,64
7914001040 UNPMF MDJ		-1 710,68
7914001050 TRANSFERT SERVICE CIVIQUE MDJ	1 943,34	160,00
7914001110 TRANSFERT AIDES APPRENTIS	2 000,00	7 666,64
7914002030 ADULTES RELAIS CS	40 397,46	40 517,04
7914002040 UNPMF CS		-3 824,75

ASSOC MAISON DES JEUNES

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
7914002060 TRANSFERT FONJEP CS	14 214,00	7 107,00
7914002070 TRANSFERT SERVICE CIVIQUE CS	2 253,33	66,67
Utilisations des fonds dédiés	500,00	3 000,00
7894001000 UTILISATION FONDS DÉDIÉS MDJ	500,00	3 000,00
Autres produits	1 671,81	2 512,01
7588001000 PROD GEST COURANT MDJ	1 671,81	2 506,60
7588002000 PROD GEST COURANT CS		5,41
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 073 294,29	949 634,85
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	250 894,56	205 590,25
6063001000 PETIT EQUIPEMENT MDJ	1 064,02	285,83
6063002000 PETIT EQUIPEMENT CS	151,81	
6064001000 FOURN. ADM MDJ	1 879,00	2 737,79
6064002000 FOURN ADM CS	1 418,23	1 535,10
6066001000 CARBURANT MDJ	2 498,16	3 405,22
6066002000 CARBURANT CS	1 852,87	1 992,03
6068001000 ALIMENTATION MDJ	39 354,49	37 846,82
6068002000 ALIMENTATION CS	9 160,70	9 405,57
6068101000 PRESTATIONS MDJ	75 747,94	48 779,52
6068102000 PRESTATIONS CS	8 987,07	11 522,81
6068201000 PETIT MATERIEL MDJ	6 709,58	6 655,88
6068202000 PETIT MATERIEL CS	6 767,45	3 962,25
6111101000 SOUS TRAITANCE MDJ	6 225,09	7 270,15
6111102000 SOUS TRAITANCE CS	2 667,87	3 115,79
6122002000 CREDIT-BAIL CS	4 765,54	
6130002000 LOCATION CS	432,00	432,00
6132001000 LOCATION IMMOBILIERE MDJ	8 770,00	8 770,00
6135001000 LOCATION MOBILIERE MDJ	1 875,31	2 093,02
6135002000 LOCATION MOBILIERE CS	1 307,60	1 861,30
6155111000 ENTRETIEN VEHICULE MDJ	483,01	2 517,95
6155112000 ENTRETIEN VEHICULE CS	5 548,88	945,47
6155181000 ENTRETIEN VEHICULE TOURISME MD	153,73	807,93
6156001000 MAINTENANCE MDJ	2 666,06	2 604,05
6156002000 MAINTENANCE CS	2 378,45	2 646,87
6160001000 PRIME ASSURANCE MDJ	7 804,80	7 304,13
6160002000 ASSURANCE CS	3 344,92	3 130,35
6181001000 DOCUMENTATION MDJ	136,00	146,00
6181002000 DOCUMENTATION CS	136,00	137,90
6226001000 HONORAIRES MDJ	9 022,20	7 022,40
6226002000 HONORAIRES CS	3 583,80	3 009,60
6234001000 CADEAUX MDJ	456,83	454,30
6234002000 CADEAUX CS	179,82	320,00
6236001000 CATALOGUES ET IMPRIMES MDJ	3 085,50	290,93
6236002000 CATALOGUES ET IMPRIMES CS	711,58	
6238001000 POURBOIRES DONS MDJ	2,00	
6240001000 TRANSPORTS LIES AUX ACTIVITES	15 449,83	7 358,57
6240002000 TRANSPORTS LIES AUX ACTIVITES	995,00	2 780,00
6251001000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS MDJ	1 200,74	1 378,47
6251002000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS CS	282,58	275,28
6255001000 FRAIS DEMANAGEMENT MDJ		550,00
6257001000 RECEPTIONS MDJ	2 972,16	1 197,27
6257002000 RECEPTIONS CS	1 058,69	1 737,18
6261001000 AFFRANCHISSEMENT MDJ	555,22	690,48
6261002000 AFFRANCHISSEMENT CS	51,35	15,64
6262001000 TELEPHONE MDJ	3 468,71	3 196,57
6262002000 TELEPHONE CS	1 545,24	1 536,02
6270001000 SERVICES BANCAIRES MDJ	1 382,33	1 410,81
6270002000 SERVICES BANCAIRES CS	128,40	

ASSOC MAISON DES JEUNES

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
6281001000 COTISATIONS MDJ	238,00	227,50
6281002000 COTISATION CS	238,00	227,50
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	29 709,78	32 461,14
6311001000 TAXE S/ SALAIRES MDJ	11 748,34	11 077,33
6311002000 TAXE SUR SALAIRE CS	7 630,32	5 880,89
6333001000 PART EMPLOY FORM MDJ	7 882,25	7 852,59
6333002000 FORMATION CONTINUE CS	4 559,87	4 672,67
6338201000 CHARGES FISCALES S/ CP MDJ	-414,00	1 011,00
6338202000 CHARGES FISCALES S/ CP CS	-409,00	930,00
6338251000 CHARGES FISCALES S/ RTT MDJ	-102,00	102,00
6338252000 CHARGES FISCALES S/ RTT CS	-44,00	44,00
6358001000 AUTRE DROITS MDJ	-1 142,00	890,66
Salaires et traitements	531 560,99	536 702,64
6411001000 SALAIRES ASSUJETTIS MDJ	325 882,01	324 531,93
6411002000 SALAIRES BRUTS CS	210 388,98	196 573,93
6412001000 CONGES PAYES MDJ	-700,00	4 612,00
6412002000 CONGES PAYES CS	-1 559,00	9 141,00
6412501000 RTT MDJ	-2 083,00	434,00
6412502000 RTT CS	-893,00	709,78
6413001000 PROVISION PRIMES MDJ	175,00	
6413002000 PROVISION PRIMES CS	350,00	700,00
Charges sociales	132 327,55	118 774,08
6451001000 COTISATION URSSAF MDJ	50 421,14	45 457,10
6451002000 COTISATION URSSAF CS	39 155,13	33 291,26
6452001000 COTISATION RETRAITE MDJ	14 428,20	13 137,75
6452002000 COTISATION RETRAITE CS	10 444,35	8 752,85
6453101000 COTISATION PREVOYANCE MDJ	6 462,34	5 709,42
6453102000 COTISATION PREVOYANCE CS	4 107,28	3 878,87
6458001000 MUTUELLE MDJ	1 683,52	1 707,57
6458002000 MUTUELLE CS	1 375,52	1 312,89
6458201000 CHARGES SOCIALES S/ CP MDJ	-786,00	460,00
6458202000 CHARGES SOCIALES S/ CP CS	-942,00	1 987,00
6458251000 CHARGES SOCIALES S/ RTT MDJ	-562,00	35,78
6458252000 CHARGES SOCIALES S/ RTT CS	-241,00	182,53
6458301000 CHARGES SOCIALES S/ PRIMES MDJ	297,00	
6458302000 CHARGES SOCIALES S/ PRIMES CS	490,00	105,00
6475001000 MEDECINE TRAVAIL MDJ	1 358,59	1 634,00
6475002000 MEDECINE DU TRAVAIL CS	782,91	783,00
6480001000 INDEMNITE SERVICE CIVIQUE MDJ	1 866,30	226,04
6480002000 INDEMNITE SERVICE CIVIQUE CS	1 986,27	113,02
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	22 357,19	27 497,72
6811101000 DOT AMORT INCORP MDJ	3 600,63	3 638,74
6811102000 IMMO INCORPORELLES CS		156,34
6811211000 DOTA.AMORT. IMMOB. CORP. MDJ	12 199,01	11 866,47
6811212000 DOTATION AUX AMORTISS CS	6 557,55	11 836,17
Dotations aux provisions	473,00	21 921,00
6815001000 DOT AUX PROV MDJ		21 921,00
6815002000 DOT AUX PROV CS	473,00	
Reports en fonds dédiés	1 500,00	500,00
6894001000 REPORTS FONDS DÉDIÉS S/SUB MDJ		500,00
6894002000 REPORTS EN FONDS DEDIES S/ SUB	1 500,00	
Autres charges	3 250,76	4 098,86
6510010000 REDEVANCE MDJ	233,48	233,48
6510020000 REDEVANCE CS	245,28	410,40
6541001000 CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES MDJ	1 579,84	2 460,20
6541002000 CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES CS	1 071,01	
6588001000 CHARGES DIV GEST COURANTES	114,54	462,51

ASSOC MAISON DES JEUNES

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

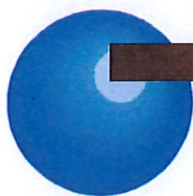
	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
6588002000 CHARGES GESTION COURANT CS	6,61	532,27
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	972 073,83	947 545,69
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	101 220,46	2 089,16
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 756,03	2 352,31
7681100100 PRODUITS FINANCIERS MDJ	2 756,03	2 352,31
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 756,03	2 352,31
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	268,52	319,17
6611001000 INTÉRÊTS S/ EMPRUNTS	109,31	169,98
6616001000 INTERETS BANCAIRES MDJ		3,00
6616002000 INTERETS BANCAIRES CS	159,21	146,19
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	268,52	319,17
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	2 487,51	2 033,14
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	103 707,97	4 122,30
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	257,68	8 772,00
7718001000 PRODUITS EXCEPT. MDJ	182,68	6 261,00
7718002000 PRODUITS EXCEPT. CS	75,00	2 511,00
Sur opérations en capital	28 223,88	13 227,01
7750002000 PCEA - CS	13 500,00	
7770001000 QP SI MDJ	6 524,63	5 543,34
7770002000 QP SI CS	8 199,25	7 683,67
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	28 481,56	21 999,01
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	717,00	85,00
6712001000 PENALITES MDJ	80,00	
6712002000 PENALITES CS		85,00
6718001000 CHARGES EXCEPT MDJ	637,00	
Sur opérations en capital	12 393,00	
6752000000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 393,00	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	10 387,00	686,44
6871010000 DOT AMORT EXCEPT. MDJ		686,44
6875010000 DOT PROV EXCEPT MDJ	5 487,00	
6875020000 DOT PROV EXCEPT CS	4 900,00	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	23 497,00	771,44

ASSOC MAISON DES JEUNES

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	4 984,56	21 227,57
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 104 531,88	973 986,17
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	995 839,35	948 636,30
EXCÉDENT OU DÉFICIT	108 692,53	25 349,87
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	104 008,87	103 574,02
8700000000 BENEVOLAT	104 008,87	103 574,02
Prestations en nature	159 904,68	96 882,36
8710000000 PRESTATIONS EN NATURE	159 904,68	96 882,36
Bénévolat		
TOTAL	263 913,55	200 456,38
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	159 904,68	96 882,36
Personnel bénévole	104 008,87	103 574,02
8640000000 PERSONNEL BENEVOLE	104 008,87	103 574,02
TOTAL	263 913,55	200 456,38
TOTAL	108 692,53	25 349,87



BRAY CAUX AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Normandie

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

MAISON DES JEUNES- MAISON POUR TOUS

Avenue Charles Nicolle
76370 NEUVILLE LES DIEPPE

ASSOCIATION MAISON DE JEUNES
MAISON POUR TOUS
Avenue Charles Nicolle
76370 NEUVILLE LES DIEPPE

BRAY CAUX AUDIT
110, impasse de la maison blanche
Les Vertus
76 550 SAINT AUBIN SUR SCIE

Dieppe, le 16 avril 2025

Monsieur le commissaire aux comptes,

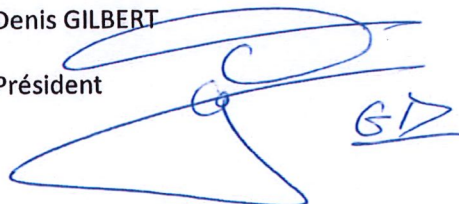
Je vous confirme qu'il n'existe aucune convention réglementée entre les membres du conseil d'administration et notre Association.

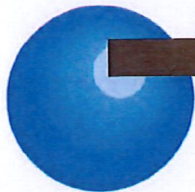
De même, je vous confirme l'absence de convention courante conclue entre les personnes sus visées.

Je vous prie, d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Denis GILBERT

Président





BRAY CAUX AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Normandie

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2024**

MAISON DES JEUNES-MAISON POUR TOUS

Avenue Charles Nicolle
76370 NEUVILLE LES DIEPPE

MAISON DES JEUNES – MAISON POUR TOUS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS *Exercice clos le 31 décembre 2024*

A l'Assemblée Générale de l'association MAISON DES JEUNES – MAISON POUR TOUS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MAISON DES JEUNES – MAISON POUR TOUS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous sommes assurés que le traitement comptable est correct et que la présentation qui en est faite est appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

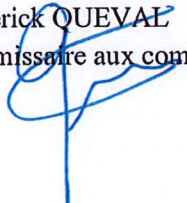
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Saint Aubin Sur Scie, le 16 avril 2025

BRAY CAUX AUDIT

Frédéric QUEVAL

Commissaire aux comptes



ANNEXE AU RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ASSOC MAISON DES JEUNES

BILAN ACTIF

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	19 783,07	10 176,01	9 607,06	13 207,69
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	379 921,48	379 921,50	-0,02	-0,02
Installations techn., matériel et outill. ind.	54 788,81	38 804,15	15 984,66	11 072,37
Autres	237 344,59	205 487,24	31 857,35	38 847,24
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	20 505,03		20 505,03	20 505,03
Prêts	875,00		875,00	
Autres				
TOTAL (I)	713 217,98	634 388,90	78 829,08	83 632,31
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés	2 985,93		2 985,93	5 607,43
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	102 785,43		102 785,43	62 791,61
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	261 689,01		261 689,01	258 603,57
Charges constatées d'avance	1 778,84		1 778,84	1 060,00
TOTAL (II)	369 239,21		369 239,21	328 062,61
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 082 457,19	634 388,90	448 068,29	411 694,92

ASSOC MAISON DES JEUNES

BILAN PASSIF

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	21 635,49	21 635,49
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	31 410,19	6 060,32
Excédent ou déficit de l'exercice	108 692,53	25 349,87
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>161 738,21</i>	<i>53 045,68</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	36 404,71	34 073,65
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	198 142,92	87 119,33
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 500,00	500,00
TOTAL (II)	1 500,00	500,00
PROVISIONS		
Provisions pour risques	152 512,24	197 219,24
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	152 512,24	197 219,24
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 850,49	11 429,18
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 321,53	17 579,07
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	79 372,81	97 848,10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 008,00	
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 360,30	
TOTAL (IV)	95 913,13	126 856,35
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	448 068,29	411 694,92

ASSOC MAISON DES JEUNES
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	127 285,20	153 136,80
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	761 557,08	661 281,08
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	519,75	31,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	181 760,45	129 673,96
Utilisations des fonds dédiés	500,00	3 000,00
Autres produits	1 671,81	2 512,01
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 073 294,29	949 634,85
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	250 894,56	205 590,25
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	29 709,78	32 461,14
Salaires et traitements	531 560,99	536 702,64
Charges sociales	132 327,55	118 774,08
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	22 357,19	27 497,72
Dotations aux provisions	473,00	21 921,00
Reports en fonds dédiés	1 500,00	500,00
Autres charges	3 250,76	4 098,86
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	972 073,83	947 548,69
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	101 220,46	2 089,16
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 756,03	2 352,31
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 756,03	2 352,31
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	268,52	319,17
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	268,52	319,17
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	2 487,51	2 033,14
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	103 707,97	4 122,30

ASSOC MAISON DES JEUNES
COMPTE DE RÉSULTAT
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	257,68	8 772,00
Sur opérations en capital	28 223,88	13 227,01
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	28 481,56	21 999,01
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	717,00	85,00
Sur opérations en capital	12 393,00	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	10 387,00	686,44
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	23 497,00	771,44
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	4 984,56	21 227,57
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 104 531,88	973 986,17
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	995 839,35	948 636,30
EXCÉDENT OU DÉFICIT	108 692,53	25 349,87
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	104 008,87	103 574,02
Prestations en nature	159 904,68	96 882,36
Bénévolat		
TOTAL	263 913,55	200 456,38
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	159 904,68	96 882,36
Personnel bénévole	104 008,87	103 574,02
TOTAL	263 913,55	200 456,38
TOTAL	108 692,53	25 349,87

ASSOC MAISON DES JEUNES
ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 448 068,29 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 108 692,53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Présentation de l'association :

L'association Maison des jeunes peut se décliner en deux établissements :

- L'établissement Maison des Jeunes Maison pour Tous :

La Maison des Jeunes Maison pour Tous a été créée en 1973.

Elle est agréée " Jeunesse et Sports" et est située au cœur du quartier de Neuville-Lès-Dieppe classé quartier prioritaire de la Ville de Dieppe.

Elle a pour vocation de développer les activités éducatives et culturelles chez les enfants, adolescents et adultes de Dieppe et de sa région.

Elle a pour buts principaux : l'action pédagogique et culturelle, la prévention, les loisirs éducatifs et sportifs.

- L'établissement Centre Social Mosaïque :

Le Centre Social Mosaïque a été créée en 2010.

Il est implanté au cœur du quartier du Val Druel classé quartier prioritaire de la Ville de Dieppe.

Le Centre Sociale Mosaïque est un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale. Cette structure est également un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle, un lieu de rencontre et d'échange qui favorise le développement des liens familiaux et sociaux, un lieu d'animation de la vie sociale, qui prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative.

Bénévolat valorisé :

Le bénévolat représente 6 377 heures sur l'année. Par prudence ces heures sont valorisées au taux du SMIC horaire majoré d'un taux de charges patronales de 40%. Soit $6\,377 \times 11,65 \times 1,4 = 104\,009$ euros.

Subvention d'investissement :

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018, les subventions d'investissement sont traitées de la façon suivante :

Enregistrement des subventions d'investissement en compte 13 (poste " Subventions d'investissements " du bilan)

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur des immobilisations acquises ou créées au moyen de ces subventions.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'association applique depuis l'exercice 2020 le nouveau référentiel comptable R2018-06.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le

ASSOC MAISON DES JEUNES
ANNEXE ASSOCIATION
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les Immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	5 à 24 ans
- Agencement et aménagement des constructions	4 à 10 ans
- Matériel	3 à 10 ans
- Inst gene agent	3 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Véhicule de tourisme	5 ans
- Matériel de bureau	3 à 10 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Logiciels	3 ans

ASSOC MAISON DES JEUNES
ANNEXE ASSOCIATION
 Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	19 783		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.	379 921		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		45 861		8 928
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	84 098		8 138
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	66 329 95 912		12 006
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	672 122		29 072
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL					
TOTAL GENERAL			691 905		29 072

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			19 783	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons			379 921	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				54 789	
		Inst. gal. agen. amé. divers			92 236	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers		29 139	37 190 107 918	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		29 139	672 055	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL						
TOTAL GENERAL				29 139	691 838	

ASSOC MAISON DES JEUNES

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres Immobilisations incorporelles		6 575	3 601		10 176
TOTAL		6 575	3 601		10 176
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	379 921			379 921
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		34 789	4 015		38 804
Autres Immo corporelles	Inst. générales agencem. amén.	83 983	326		84 310
	Matériel de transport	39 958	6 317	16 746	29 529
	Mat. bureau et informatiq., mob.	83 551	8 098		91 649
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		622 202	18 757	16 746	624 213
TOTAL GENERAL		628 777	22 357	16 746	634 389

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres Immo corporelles							
TOTAL							
Terrains							
Const.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						
Primes de remboursement des obligations						

ASSOC MAISON DES JEUNES
ANNEXE ASSOCIATION
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le poste provisions pour risques au passif du bilan s'élève à 152 K€. Il se compose de la manière suivante :

- 75 K€ au titre de la provision pour indemnité départ en retraite.
- 67 K€ au titre des risques de remboursement des aides de l'état concernant l'évènement COVID-19.
- 10 K€ au titre des risques de rappel des congés payés des salariés en longue maladie.

Une reprise sur provision COVID-19 de 52 K€ a été effectuée sur l'exercice.

ASSOC MAISON DES JEUNES
ANNEXE ASSOCIATION
 Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	875	875	
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	2 986	2 986	
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-267	-267	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	102 766	102 766	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	286	286	
	Charges constatées d'avance	1 779	1 779	
TOTAUX		108 425	108 425	
renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(3) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Créances reçues par legs ou donations		

ASSOC MAISON DES JEUNES
ANNEXE ASSOCIATION
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Créances rattachées à des participations

Autres immobilisations financières

Créances clients et comptes rattachés

Autres créances

Disponibilités

1 413

103 053

TOTAL

104 465

ASSOC MAISON DES JEUNES
ANNEXE ASSOCIATION
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
SUBVENTION ARS		1 500,00				1 500,00	
VILLE DE DIEPPE	500,00		500,00				
TOTAL	500,00	1 500,00	500,00			1 500,00	

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Engagements	Exercice N	Exercice N-1
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement	1 500,00	500,00
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
TOTAL	1 500,00	500,00

ASSOC MAISON DES JEUNES
ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	5 850	3 084	2 766	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	8 322	8 322		
Personnel & comptes rattachés	39 916	39 916		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	36 077	36 077		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 379	3 379		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	1 008	1 008		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 360	1 360		
TOTAUX	95 913	93 147	2 766	

RENOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer. 5 579
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ASSOC MAISON DES JEUNES
ANNEXE ASSOCIATION
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

3 828

Dettes fiscales et sociales

57 233

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

TOTAL DES CHARGES À PAYER

61 061

ASSOC MAISON DES JEUNES

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 75 111,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,38 %

Départ volontaire à 64 ans

Le taux d'actualisation concernant le calcul de l'indemnité retraite a été revu à 3.38% contre 3.30% lors de la clôture précédente.

ASSOC MAISON DES JEUNES
ANNEXE ASSOCIATION
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires facturés au titre du contrôle légal s'élèvent à 3828 euros.

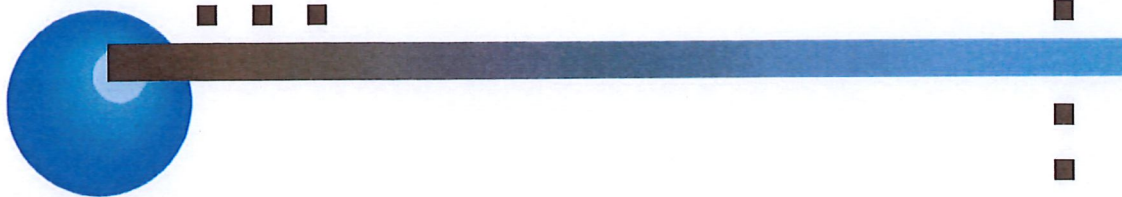
ASSOC MAISON DES JEUNES

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Les membres de la gouvernance de l'association ne sont pas rémunérés.



BRAY CAUX AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Normandie

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

MAISON DES JEUNES-MAISON POUR TOUS

**Avenue Charles Nicolle
76370 NEUVILLE LES DIEPPE**

MAISON DES JEUNES – MAISON POUR TOUS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

*Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2024*

Aux Adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurons découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Saint Aubin sur Scie, le 16 avril 2025

BRAY CAUX AUDIT

Frédéric QUEVAL

Commissaire aux comptes

